New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Valley View Kids Care Inc.	2018419	Le 12 septembre 2024
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Les Amis de Madi 3 (2022)		(506) 582-5437
Adresse		
335 rue Chapel Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2M5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis	**Titre du poste**	
Pascale Dumont-Levesque	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des dossiers pour les membres du personnel, des dossiers d'administration tenus sur les lieux, des dossiers pour les enfants ainsi que les consentements signés. Observation de la collation fournie par les parents. Les enfants vont à l'extérieur lors de ma visite.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 septembre 2024 — Date

original signé par
Tania Walker — Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 septembre 2024 — Date